

30/11/2009

**Document n°1:****Groupe OCP, Le champion national**

**Une nouvelle vision stratégique avec en toile de fond la reprise du marché a permis à l'OCP d'améliorer et sa compétitivité et ses performances.**

Leader mondial sur le marché du phosphate brut et de l'acide phosphorique, le groupe OCP a bouclé 1996 avec une augmentation de 10% de son chiffre d'affaires. Il a en même temps amélioré son ratio d'endettement (de 22 milliards DH début 1995, l'endettement s'est réduit à quelque 11 milliards fin 1996, soit moins d'une année de chiffre d'affaires) et repris ses projets d'investissement.

M. Mourad Cherif, estime que 1996 a été "l'année du développement, du social et de l'international".

Les possibilités offertes par la reprise de la consommation mondiale d'engrais, notamment dans les pays asiatiques, ont été exploitées par l'office pour optimiser les capacités de valorisation de phosphate sur ses sites industriels ...

Dans le cadre d'une nouvelle vision stratégique, l'OCP a ainsi entamé la diversification de ses activités vers des produits à plus grande valeur ajoutée, dans des marchés nouveaux. Ce qui l'a amené à réaliser des alliances stratégiques avec des partenaires étrangers.

Octobre 1996. Mourad Cherif signe à Paris un accord d'association avec Ismail Zakaria, directeur général d'I Noor fertilizer Industries Limited (ANFIL). C'est un des premiers opérateurs pakistanais dans les secteurs de la chimie et de la para-chimie. La réalisation du projet, en joint-ventaire (filiale commune), requiert un investissement global de 220 millions de dollars. Parallèlement, le groupe marocain prend une participation de 10% dans le capital du pakistanais (ANFIL). L'accord permettra la construction d'un immense complexe pour la production de diverses substances chimiques (engrais "dap", urée et ammoniac). Et l'OCP s'engage en vertu de cette association, à couvrir la totalité des besoins de la future unité en acide phosphorique (soit environ 200 000 tonnes par an). Près de 80 millions de dollars de chiffre d'affaires supplémentaires sont attendus de cette opération.

Le groupe marocain accède ainsi au marché des produits phosphatés hors engrais, créneau nouveau qui représente actuellement 15% de la consommation mondiale de phosphate.

Avec cette intégration plus en aval, liée à des technologies avancées et donc porteuse de savoir-faire, Mourad Cherif a investi l'office d'une nouvelle mission. "Les alliances réalisées nous permettent d'amener au Maroc des groupes étranger qui brassent des activités multiples. Cela leur donne l'opportunité de mieux le connaître, voir d'y investir", souligne le directeur général de l'OCP.

L'effet d'entraînement du groupe sur l'ensemble de l'économie est ainsi appréhendé dans le cadre d'un développement inter-actif, où efficacité et rentabilité de l'entreprise sont conciliées avec une contribution importante à l'essor du pays.

**Source: La vie économique du 03/01/97**

**TRAVAIL A FAIRE:**

- 1) Expliquer les termes soulignés dans le texte; (3pts)
- 2) Dégager à partir du document les indicateurs de croissance de l'OCP; (2pts)
- 3) Relever du document les modalités de croissance poursuivies par le groupe OCP; (2pts)
- 4) Dégager les options stratégiques de l'OCP; (2pts)
- 5) Quel type de concentration l'OCP a-t-il réalisé en s'associant avec le groupe Pakistanais ANFIL? Justifier votre réponse; (2pts)
- 6) Enumérer d'après le texte, les avantages retirés par l'OCP suite à son association avec le groupe ANFIL; (3pts)
- 7) Quelles sont les retombées de la nouvelle stratégie de l'OCP sur l'économie marocaine ? (3pts)

**Document n°2 :** Mettre une croix dans la case correspondant à la bonne réponse : (3pts)

- 8) Une entreprise opte pour une stratégie de diversification quand :
 

a- Elle élargit sa gamme de produits	<input type="checkbox"/>
b- Elle opte pour de nouveaux métiers	<input type="checkbox"/>
c- Elle se lance dans l'exportation	<input type="checkbox"/>
  
- 9) Parmi les opérations faisant partie du cycle d'exploitation d'une entreprise :
 

a- Acquisition d'un local pour le stockage	<input type="checkbox"/>
b- Achat de fournitures de bureau	<input type="checkbox"/>
c- Paiement de salaires	<input type="checkbox"/>
d- Construction d'un laboratoire de recherche et d'analyse des produits	<input type="checkbox"/>
  
- 10) la taille critique correspond à :
 

a- la taille maximale requise pour l'entreprise	<input type="checkbox"/>
b- la dimension requise pour réaliser une croissance	<input type="checkbox"/>
c- La dimension requise pour être coter en bourse	<input type="checkbox"/>
d- La taille minimale requise pour se maintenir sur le marché	<input type="checkbox"/>